



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 23 mai 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Sylvie WANLIN.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

**Procurations de vote :**

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 3 - Conseil Municipal - Commissions et Représentations

## **Conseil Municipal**

### **Commissions et Représentations**

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

#### **I - Cités Unies France**

Cités Unies France (CUF) est une fédération de collectivités territoriales régie par la loi de 1901 qui regroupe les communes, intercommunalités, départements et régions qui ont fait le choix de s'engager dans l'international en tissant des liens avec une ou plusieurs collectivités étrangères.

C'est un organisme d'information, d'animation et de conseil qui assure un rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des instances européennes pour la coopération décentralisée, c'est-à-dire toutes les relations d'amitié, de jumelage ou de partenariat nouées entre des autorités locales de deux pays.

Créée en 1975, son action est fondée sur la paix, le développement et la solidarité. Depuis sa création, Cités Unies France défend l'idée d'une continuité entre politique locale et politique internationale des collectivités qu'elle représente, par ailleurs, dans les réseaux mondiaux.

Sur la scène nationale et internationale, Cités Unies France œuvre pour la reconnaissance de l'action internationale des collectivités territoriales. Elle milite pour la représentation des collectivités dans les instances de décision qui touchent de près ou de loin au développement des territoires et travaille activement pour la mise en place d'outils de financement spécifiques.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner M. Thibaut BIZE comme représentant de la Ville au sein de Cités Unies France et M. Rémi STHAL comme suppléant.

#### **II - Réseau Coopération Décentralisée Palestine**

Le RCDP est une association à forte identité institutionnelle à laquelle n'adhèrent que des collectivités locales ou territoriales afin de réunir, conseiller, former et représenter les collectivités locales françaises engagées en coopération décentralisée avec la Palestine.

L'une des vocations du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine en France et en Europe est d'informer et de sensibiliser les populations à la situation vécue en Palestine, et d'être solidaire avec les partisans de la Paix. Le RCDP s'inscrit dans une logique européenne, mais il a aussi vocation à mobiliser les collectivités territoriales et les associations de collectivités des pays du Sud de la Méditerranée. Depuis sa création, le RCDP s'est attaché à travailler en étroite collaboration avec le Ministère palestinien du gouvernement local. Toute action se fait en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères à Paris et avec le Consulat Général de France à Jérusalem.

Grâce à son antenne en Palestine et à ses chargés de mission basés à Paris, le RCDP vise à développer et faciliter les relations entre les collectivités locales françaises et leurs homologues palestiniens.

De ce fait, le RCDP permet l'établissement des partenariats franco et euro-palestiniens, en aidant au montage de projets et de programmes de coopération, en organisant des missions techniques et politiques dans les territoires palestiniens. Ces projets sont conduits directement par les collectivités locales, avec l'assistance technique et logistique du RCDP.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner M. Rémi STHAL comme représentant de la Ville au sein du Réseau Coopération Décentralisée Palestine et M. Thibaut BIZE comme suppléant.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions), le Conseil Municipal décide de désigner :**

- M. Thibaut BIZE comme représentant de la Ville au sein de Cités Unies France,
- M. Rémi STHAL comme représentant de la Ville au sein du Réseau Coopération Décentralisée Palestine.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 15

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **04 JUIN 2018**



Contrôle de légalité